Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260611-DE202606051-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°202606051

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt six
le: 1er juin

Pour : 15 Contre :0 Abstention :0

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 27 Mai 2026
PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – RENOUARD R- ETIENNE R – CALME M- LE ROUX N- GUIHARD P- COLLET C- LE BIHAN L- CHEVALIER N- MENEC A – CAILLERE A – HUET P.
Secrétaire : ANGER M.
ABSENTS :

Personnel : Frais de déplacements

Le conseil municipal autorise le remboursement des frais de déplacements des agents communaux titulaires et non titulaires utilisant leur véhicule personnel pour les besoins du service, formations, stage, réunions médecine du travail, suivant le barème administratif en vigueur.

Affiché le 8 Juin 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 8 juin 2026
Le Maire,
Claude VIET.